



Programme LEADER 2014-2020 du Pays Mellois

Critères de sélection des projets

Fiche action 2 - Réorganisation de l'offre de tourisme pour rendre le territoire plus attractif

Intitulé de l'opération :

Porteur de projet :

Projet intégré à un programme global : le projet intègre-t-il plusieurs composantes ?	
Objet	Argumentaire
Service numérique	
Écotourisme	
Offre de pleine nature	
Dynamisation des scénographies des sites	
Valorisation de l'offre culturelle et patrimoniale	
Cohérence de la communication	

Dimension collective et diversité du partenariat : le projet prévoit-il la concertation avec les groupes d'usagers pour sa définition et éventuellement sa mise en œuvre et son suivi ?	
Objet	Argumentaire
Particuliers	
Entreprises	
Associations	

Collectivités	
Pays d'Art et d'Histoire	
Office de Tourisme du Pays Mellois	
Acteurs divers	

Quelle est l'échelle d'intervention du projet ?	
Objet	Argumentaire
Communale	
Quelques communes environnantes	
Intercommunale (correspond au Pays Mellois)	

Le projet présente-t-il une valeur ajoutée territoriale ?	
Objet	Argumentaire
Projet contribuant à une meilleure image du territoire	
Projet contribuant à une plus-value touristique par rapport à l'existant	

> Si le projet est matériel :

Le projet entre-il dans une démarche d'excellence environnementale ?	
Objet	Argumentaire
Économie d'énergie, de ressources (eau)	
Prévention, réduction, valorisation des déchets	
Utilisation de matériaux biosourcés et d'énergies renouvelables	

Optimisation des déplacements	
Gestion raisonnée des espaces extérieurs (optimisation, végétalisation)	
Intégration de ces éléments dans les marchés publics	

> Si le projet est immatériel :

Combien de structures sont concernées par le projet ?	
Objet	Argumentaire
1 structure	
2 structures	
3 structures ou plus	

S'agit-il d'une première demande de subvention pour un même projet ?
Argumentaire

Le projet porte t-il sur le développement numérique (vigilance sur la sécurisation) ?
Argumentaire

Le projet s'inscrit-il dans une démarche d'écolabel européen ?
Argumentaire

Le projet intègre t-il une communication cohérente à l'échelle territoriale (respect d'une future charte graphique) ?

Argumentaire

Durabilité du projet : le porteur de projet propose t-il des moyens suffisants (financier, formation, développement humain, ...) pour pérenniser l'opération dans le temps après le versement de la subvention Leader ?

Argumentaire

Informations complémentaires que le porteur de projet souhaite apporter au GAL